
CONSEIL D'UFR PROCES-VERBAL N°11

Jeudi 21/03/2024

Membres élu.e.s présent.e.s : Sébastien Aubineau, François Brizay, Fanny Davancens, Julie Decis, Gilles Dubus, Damien Duperré, Marie Ferru, Arnaud François, Chloé Freygnac-verdier, Sandrine GIL, Jérôme Grevy, Thomas Guglielmo, Isabelle His, Armelle Jacquemot, Anne Jollet, Stéphane Jouffre, Pascale Larigauderie, Matthieu Lee, Séverine Lemaître, François Lumineau, Mattéo Madier, Marjolaine Mauroux, Laurence Montel, Gabin Plantet, Robbin Plantet, Jean-Louis Yengué.

Membres élu.e.s excusé.e.s : Pascal Chauchefoin, Henri Colin, Nadine Dieudonné-Glad, François Dubasque, Camille Guillot, Jean-Marie Lecointre, Benoît Leroux,

Absent.e.s ayant donné procuration : Pascal Chauchefoin, Henri Colin, Nadine Dieudonné-Glad, François Dubasque, Camille Guillot, Benoît Leroux, Laurence Montel,

Membres invité.e.s présent.e.s : Benoît Aubigny, Cécile Auzolle, Christel Bidet-Ildi, Pascal Bouchery, Lucie Broc, Mathilde Carrive, Olivier Clochard, Alain Ducouso-Lacaze, Hélène Fortin, Ludovic Gaussot, Laura Hay, Pierre Kandem, Éric Marceau, Jean-Baptiste Marchand, Gilles Marmasse, Mathias Millet, François Pinalie, Nicolas pineau, Catherine Tréhondat, Alexandre Vincent, Cécile Voyer, Guillemain David

Membres invité.e.s excusé.e.s : Samuel Arlaud, Emmanuel Babbi, Andrzej Chankowski, Alexis Cukier, Serge Hélias, Alexandra Roux, Graeme Watson

Suppléant.e.s collègue usager.e.s : Léa Jourdain, Victor Izarn, Nicolas Jordan

Préambule :

Une élue a demandé une modification dans le point 2 lors de l'envoi du PV aux membres du Conseil pour consultation :

-Préciser que les étudiants ont été agressés à leur domicile par des personnes d'extrême-droite, ont interpellé le Conseil sur cette question. À la suite des débats, il a été décidé de mettre en place une motion

-Une élue demande de modifier dans le point 7, paragraphe : enveloppe fonctionnement attribuée aux départements : répartition du budget 2024, *d'ajouter que le Conseil ne s'est pas prononcé sur le budget.*

Le PV n°10 du Conseil d'UFR du 14 décembre 2023 est adopté avec 4 abstentions, avec les modifications mentionnées ci-dessus.

-Il a été demandé à la réception de la convocation et de l'ordre du jour par une élue du Conseil (porte-parole de nombres de ses collègues) de changer l'ordre des points à aborder afin que le point « préparation du dialogue RH » (initialement en point 9) soit traité, autant que possible, dès le début du Conseil pour garantir l'attention de celui-ci sur des questions cruciales pour le devenir collectif.

Il a été remonté en point 4.

1. Informations générales :

- Nouveaux collègues BIATSS :
- ✓ Service logistique centre-ville :
 - Responsable Logistique centre-ville : François PINALIE en remplacement de Serge Hélias en arrêt jusqu'au 08/06
 - Agents d'entretien : Travis Quacey WEST, Simone DA SILVA
 - Secrétariat MIGRINTER : Romane CASCALHEIRA
 - Appui laboratoire CRIHAM : Julia KIRNER
 - Responsable du service Insertion : Laetitia BERTRAND, arrivée à confirmer.

2. Modifications dans l'équipe de Direction de l'UFR :

Le Conseil d'Administration de l'UFR SHA a accepté par 24 oui et 8 abstentions (vote à bulletin secret), la proposition de Jean Louis Yengué, Doyen, de nommer François Rigalleau Assesseur à la Formation et à l'Innovation Pédagogique, en remplacement de François Dubasque. Cette nomination prend effet à partir du 1er février 2024.

3. (8) Projet de convention Master Musicologie (pj) :

Thierry Favier du CRIHAM (Histoire de l'Art de Musicologie), invité par le Directeur, présente la convention Master Musicologie au Conseil.

Cette convention, résultat d'un travail commun de 6 mois entre l'UP, l'Université de Tours, l'Association Abbaye-aux-dames-La cité musicale et le Pôle Aliénor, vise à renouveler le cadre de la collaboration des parties précitées, à la formation de Master mention « Musicologie », mise en place depuis septembre 2018.

La convention est votée à main levée et validée à l'unanimité.

4. (9) Préparation dialogue RH (pj) :

La préparation au dialogue RH a fait l'objet d'un groupe de travail composé des Directeurs de laboratoires, Directeurs des départements, l'Assesseur Formation, l'Assesseur Recherche, le Responsable Administratif et le Directeur de l'UFR dès le mois de janvier 2024.

Le résultat de ce groupe de travail est le suivant :

- 24 supports de BIATSS occupés par des collègues contractuel.le.s :

Le nombre de postes de contractuels augmente chaque année du fait du manque d'ouverture de concours. L'UFR doit notamment préciser ses souhaits pour le mode de recrutement/remplacement sur chaque poste (Concours, CDD ; CDI ; mobilité...) ainsi que pour toute évolution des postes. L'université a listé des critères de priorisation pour les demandes de cdisation (fin de carrière, métiers en tension...) ou de concours (handicap...).

Dans le cadre de la mobilité, il est difficile de refuser la mobilité d'un titulaire. Si un poste est occupé par un.e contractuel.le de catégorie C, il est possible pour l'UP de

lui proposer un autre poste. En revanche cela est plus compliqué pour un poste de catégorie B ou A. La politique UP est de mettre le poste à la mobilité une fois lors de la deuxième année où il n'y a plus de titulaire. Dans le cas où le collègue contractuel est arrivée en cours d'année universitaire, la mise à la mobilité du poste se fait en N+2 afin de limiter les changements trop récurrents de personne sur le poste.

On constate notamment, un fort accroissement de la proportion de collègues contractuel.le.s à l'UFR SHA en Scolarité et en Logistique.

Il est à noter que nous n'avons pas de modifications notables des postes existants à demander.

3 création/redéploiement sont demandés.

- 10 supports de E/EC
- 6 demandes de redéploiement

(Tableau synthétique présenté)

Support	Option	Classement	Argumentaire
24 postes BIATSS	Reconduction (plusieurs possibilités)	1	
MCF 23 (Peyrusaubes)	MCF 23 (dpt Geo/RURALITES)	2	1
PU 23 (Royoux)	PU 23 (dpt Geo/RURALITES)	1	2
MCF 21 (Marchesin)	MCF 21 (dpt Hist/CESCM)	1	3
MCF 16 (Roques)	MCF 19 / MCF 16	2	4 / 6
PU 16 (Grihom)	PU 16 (dpt Psycho/CAPS)	1	7
PRCE (Blanc)	CFMI	2	8
ATER 16 (ATER)	ATER 16 (dpt Psycho/CAPS)	1	9
ATER 16 (ATER)	ATER 16 (dpt Psycho/CERCA)	1	10
ATER 16 (ATER)	ATER 16 (dpt Psycho/CERCA)	1	10
ATER 19 (ATER)	ATER 19 (dpt socio/GRESCO)	1	11
MCF 71 (Redéploiement UP)	MCF 71 (dpt SIC/ Techné et Criham)	3	12
PU 19 (Redéploiement UP)	PU 19 (dpt socio/GRESCO)	3	13
MCF 23 (Redéploiement UP)	MCF 23 (dpt Geo/MIGRINTER)	3	14
BIATSS (Redéploiement UP)	Technicien en gestion administrative de laboratoire (UR)	3	5
BIATSS (Redéploiement UP)	Ingénieur de recherche Humanités numériques (CESCM)	3	
BIATSS (Redéploiement UP)	Assistant Ingénieur indexant (CESCM)	3	

Classement 1 ; 2 ou 3 selon les critères expliqués par Le Directeur.

- ✓ Les numéros indiqués dans la colonne « argumentaire » correspondent aux annexes fournies. Il n'y a pas de hiérarchie.

- ✓ La colonne « classement » correspond à la demande de la Présidence de classer par priorité les besoins. La proposition du Directeur, comme les années précédentes, est de proposer un classement par groupe en se fondant sur la politique mise en œuvre au niveau de l'UP :
 - Lorsque le poste est libéré entre le 31/07 et le 31/08, il y a une année d'ATER et un recrutement l'année d'après. Dans ce cas de figure cela est mis en classement 1
 - Lorsque la libération du poste se fait après le 01/09, il y a 2 années d'ATER et dans ce sens, le classement est 2
 - Lorsque nous n'avons pas de support, il est demandé un redéploiement ou une création, alors le classement est en 3
- ✓ La colonne « option » correspond à l'orientation proposée par le Directeur après le groupe de travail.

Un point pas finalisé : le poste libéré par Martine Roques, MCF16. Martine Roques effectue ses recherches dans le laboratoire GRESCO et enseigne dans le département Psychologie. Si les enseignements se feront au département Psychologie, les laboratoires GRESCO et CERCA sont en discussion afin de savoir comment va être profilé la recherche quand le poste sera réellement pourvu. Pour l'instant est mis l'un ou l'autre, peut-être un mixte des 2, mais ce qui est certain, l'année prochaine nous aurons une ATER (libération du poste 01/01/2025).

Questions d'élu.e.s et membres du Conseil :

- ✓ Un élu ne comprend pas le tableau final présenté qui ne correspond pas à celui de la dernière réunion du Groupe de Travail, ou la 21^{ème} section devait être affectée à la sociologie.

En réponse, le Directeur explique que ce poste 21^{ème} section a été identifié comme fragile et que la bonne stratégie pour éviter une perte sèche pour la composante serait de faire état de propositions alternatives à la Présidence (ces propositions alternatives devant bien entendu correspondre à des besoins identifiés). Toutefois les collègues des départements et laboratoires auxquels sont rattachés le poste existant ont indiqué qu'afficher d'emblée des propositions autres fléchées sur ce support retirait toute chance de défendre un poste déjà menacé.

Il est donc proposé au Conseil un positionnement consensuel qui donne une chance équitable à chaque demande, ce qui n'empêche pas d'afficher de nouvelles demandes qui seraient, pourvues par création ou redéploiement à l'échelle de toute l'UP.

- ✓ Un élu pense qu'il y a une erreur dans le tableau. Il a été demandé en Sociologie, un poste MCF et un poste de professeur. Dans les précédents PV de Conseil d'UFR, la Sociologie était en demande de création et classée en première position. Il questionne également sur l'usage fait de l'argumentaire.

Il invite à ce que le Directeur de l'UFR aille négocier et discuter à la Présidence pour l'obtention de nouveaux postes.

Le Directeur confirme que les argumentations pour chaque poste sont demandées par la Présidence et lui sont transmises.

Le poste de MCF sera rajouté et sera classé en 3 pour respecter la logique du classement du tableau.

Un membre de l'assemblée bien que pas directement impacté par ces choix, exprime son soutien auprès des Psychologues et les rejoint sur la légitimité de leur demande de poste.

Un membre invité exprime sa déception qu'un dialogue n'est pu se faire entre les entités de Géographie, MIGRINTER et Ruralités et que des argumentaires seront rajoutés à la demande de MIGRINTER.

Le Directeur assure que la demande de redéploiement enverra un signal et fera son possible pour avoir un poste supplémentaire.

Une élue explique la tension qui règne dans son laboratoire du fait de l'absence de gestionnaire, et que la proposition du Directeur de créer, sans prendre un support de Maître de Conférence, un poste de BIATSS pour pallier les problèmes engendrés par cette absence, permettrait au laboratoire de mieux fonctionner et l'en remercie.

Le Responsable Administratif explique qu'un accord exceptionnel de la DRH pour un CDD à 50% sur 3 mois permet actuellement de dépanner le laboratoire pour assurer son fonctionnement.

Il faut avoir conscience également qu'il y a une dimension à plus long terme qui est celle de l'évolution de l'Université. Actuellement a commencé un projet de centralisation des Finances/Recherche (déjà effectuée dans d'autres composantes). Au sein de ces services financiers centralisés, le périmètre des actes pris en charges est moins important, ce qui signifie que les laboratoires ont plus de tâches.

Les nôtres sont déjà à pleine charge (au niveau de leur secrétariat), si ce mode de fonctionnement s'applique à SHA, nos Laboratoires (du moins nos Unités de Recherche) seraient en difficulté ; en l'absence de consolidation.

La proposition du directeur pour le dialogue RH est soumise au vote à bulletin secret dont les résultats sont les suivants :

4 nuls, 6 blancs, 8 non et 15 oui.

La proposition du directeur pour le dialogue RH est adoptée par le Conseil d'UFR.

5. (4) Actions au sein de l'UFR en faveur de la connaissance de l'extrême-droite :

Le Directeur affirme que cette question devait être abordée lors du Conseil d'UFR du 01 février (une demande d'un point en question diverses avait été faite par une élue) conseil annulé au dernier moment à cause des blocages qui ont eu lieu ce même jour.

Les porteurs de cette action se félicitent de la motion votée à l'unanimité lors du Conseil UFR du 14 décembre dernier qui a été remontée à la Présidence de L'UP.

« C'est à nous intellectuels, de mener ce combat contre l'extrême droite, ce n'est pas le rôle de l'UFR de faire de la politique !

Mais nous devons réagir pour que le phénomène ne prenne pas de l'ampleur.

Dans l'organisation de ce mois de manifestations, nous souhaitons défendre les Institutions Républicaines, bases même de nos Universités contre ceux qui les combattent explicitement. 2 séances ont rassemblé beaucoup d'étudiants, d'enseignants et des personnels des services. »

Un ennui a été évité lors de la deuxième séance, celle du 18 mars : il y avait des membres de groupes d'extrême droite dans l'assistance, ce qui nous avait été dit peu auparavant par un co-organisateur. Après la conférence, plusieurs personnes sont entrées dans la salle, et leur ont demandé de partir. Ces personnes avaient le bas du visage caché, mais demandons-nous pourquoi nous en sommes collectivement arrivés là. C'est que trop peu est fait, sur le plan des idées, pour écarter l'extrême droite de nos universités. Et si ces personnes avaient le bas du visage caché, c'est précisément qu'il est dangereux d'être reconnu par des activistes d'extrême droite.

En tout cas, il y a eu montée de ton, mais aucune violence. La situation s'est apaisée au bout de quelques minutes, grâce à l'initiative d'une de nos collègues, qui a demandé aux personnes appartenant à des groupes d'extrême droite de partir, ce qu'elles ont fait. Ça été résolu rapidement, personne n'a été violenté, et rien n'a été abîmé ; la conférence a pu se poursuivre et se terminer normalement.

Le Directeur remercie pour ces détails portés à sa connaissance et invite l'ensemble des membres du Conseil à mettre en place les actions pour éviter ces mouvements, En plus de ce qui est déjà fait sur le plan politique (motion votée en décembre dernier par exemple), le directeur souhaite faire saisir la commission disciplinaire par la Présidente. Cela n'est possible que si les preuves lui sont remontées. Il demande donc à tout un chacun d'être vigilant et à lui remonter tous les éléments qui permettraient la saisine de la commission disciplinaire. Malheureusement, des preuves circulent mais ne sont pas données à la Direction.

Un élu étudiant explique qu'une instruction est en cours et que les preuves ne peuvent être transmises à la Direction tant que le procès ne sera pas fini.

Un membre du Conseil rappelle la possibilité de saisir la cellule de signalement, la plateforme des VSSD ; que le rôle des élus étudiants est de relayer les informations.

Un accès à des locaux et la possibilité d'avoir des affichages syndicaux pour faciliter la préparation de ces conférences et en annoncer (par affichage) leurs programmations est demandé, tout comme des salles dédiées aux syndicats étudiants ou encore pour du travail en autonomie.

Concernant l'affichage, le Responsable Administratif confirme qu'il n'y a pas d'obligation d'affichage pour les syndicats étudiants. Les affichages des syndicats professionnels des salariés ne doivent pas être dans les lieux de circulation des usagers (donc des étudiants), qu'il est prévu dans la salle de pause pour laquelle les travaux vont être lancés (beaucoup de retard pris) un affichage fermé (réglementation) mais que l'on pourrait laisser ouvert si bonne entente entre syndicats (test, sinon mettre des vitrines) Vérifier sur le campus (la salle de pause est plus petite et donc peut-être ailleurs).

Pour les étudiants plusieurs possibilités d'affichage existent déjà mais pas sous vitrine pour l'instant.

Pour ouvrir une salle c'est compliqué à SHA nous manquons de place en centre-ville et il faut conserver la capacité de positionner les cours. Actuellement dans le bâtiment E15 nous avons tout un étage libre à réhabiliter, pour des bureaux/salles. Concernant la demande de salle informatique pour entraide et formation sur l'outil, la possibilité de mobiliser une salle donnée en permanence a été étudiée mais elle ne permettrait plus de positionner tous les enseignements. Néanmoins, il a été proposé aux étudiants demand.euses.eurs de réserver des créneaux libres auprès du service de Gestion des Emplois du Temps (Deniz Akasay pour le centre-ville) et d'envoyer

un mail à au service logistique (François Pinalie) pour programmation d'un accès badge sur l'une de leurs cartes étudiant.e.s.

6. (5) Point Étudiant :

Nous rencontrons dans les Masters des différences entre ce qui est proposé dans les maquettes et ce qui est réellement fait dans les parcours.

Des étudiants de certaines filières ne se sentent pas accompagnés notamment le master HCP.

Le Directeur confirme en avoir été informé la veille du Conseil d'UFR, que l'Assesseur Formation a tout de suite fixé un rendez-vous aux étudiants (au nombre de 6) qu'il a reçu ce matin même.

Ils ont fait part à l'Assesseur Formation qu'ils avaient des inquiétudes dès le semestre 1 mais voulaient voir comment le semestre 2 se déroulerait pour confirmer ou non leurs craintes.

Le Directeur du Département d'Histoire est avisé de la problématique que depuis une semaine, quant au responsable du Master, il n'est officiellement pas au courant.

Il est demandé de laisser le temps à l'Institution de travailler, de se concerter entre les départements pour mettre les actions en place et aux réponses d'arriver.

Une élue explique qu'il n'a pas été pris en compte la mesure des changements de procédures liés à Mon Master qui ont des conséquences sur le mode de recrutement. Cela n'a pas été anticipé. Il faut regretter aussi des difficultés de communication du mal être étudiant.

Autre souci rencontré, un département a rendu les notes d'un master avec 20 jours de retard.

Un suppléant d'élus étudiants demande s'il est possible de recevoir, en tant que suppléant, les informations relatives au Conseil d'UFR et envoyer les dates des conseils et commissions en amont.

Sa demande est prise en compte pour le calendrier (transmission chaque semestre), pour le reste Il faut communiquer entre élus et suppléants.

Beaucoup d'étudiants constatent la fermeture de salles de cours.

Le Responsable Administratif ne comprend pas que cela soit perçu comme un fait nouveau puisque les consignes ont toujours été de laisser les salles fermées pour les garder en bon état (hors salle informatique ouverte en libre-service en dehors de cours).

Des salles à la BU Michel Foucault, la BU en Droit, la Ruche, au A4 en Psychologie et en Géographie sont à disposition des étudiants.

Une responsable de département prend la parole pour demander au conseil plus de bienveillance et de compréhension dans les échanges avec les élu.e. étudiant.e.s, qui jouent leur rôle en faisant remonter les dysfonctionnements qu'ils et elles observent (même s'il est vrai qu'ils et elles pourraient parfois être moins véhéments).

7. (6) Point BIATSS :

Pas de demandes ou de points à aborder.

8. (7) Point formation :

- UE d'ouverture :

A signaler : une nouvelle UEO "jeux psychologie" :

UEO	Seuil d'ouverture	Places max	Site	Catégorie UE	Responsable
Esclavages et dépendances de l'Antiquité à l'ère des abolitions	20	40	Poitiers	UE à contenu disciplinaire	Sébastien JAHAN
Histoire religieuse de la France de la Renaissance à la Révolution Française	20	100	Poitiers	UE à contenu disciplinaire	Fabrice VIGIER
Introduction au cinéma documentaire : histoire/thématiques/contextes	10	80	Poitiers	UE d'enseignement favorisant les pratiques artistiques, culturelles, sportives	Laurence ELLENA
Les révolutions de la liberté : France, Amérique	10	40	Poitiers	UE à contenu disciplinaire	Anne JOLLET
Marges, Périphéries, antimondes	10	40	Poitiers	UE à contenu disciplinaire	Pierre KAMDEM
Numérique et société : enjeux et controverses	20	40	Poitiers	UE à contenu disciplinaire	David GUILLEMIN
Psychologie et cinéma	20	100	Poitiers	UE d'enseignement favorisant les pratiques artistiques, culturelles, sportives	Elsa Eme
Jeux vidéo et psychologie	20	200	Poitiers (campus)	UE à contenu disciplinaire	Eric LAMBERT

- Campagne de recrutement Parcoursup, LP, Master :

Parcoursup

Les étapes clés de la procédure

Découvrez toutes les étapes de la procédure Parcoursup, tout au long de l'année

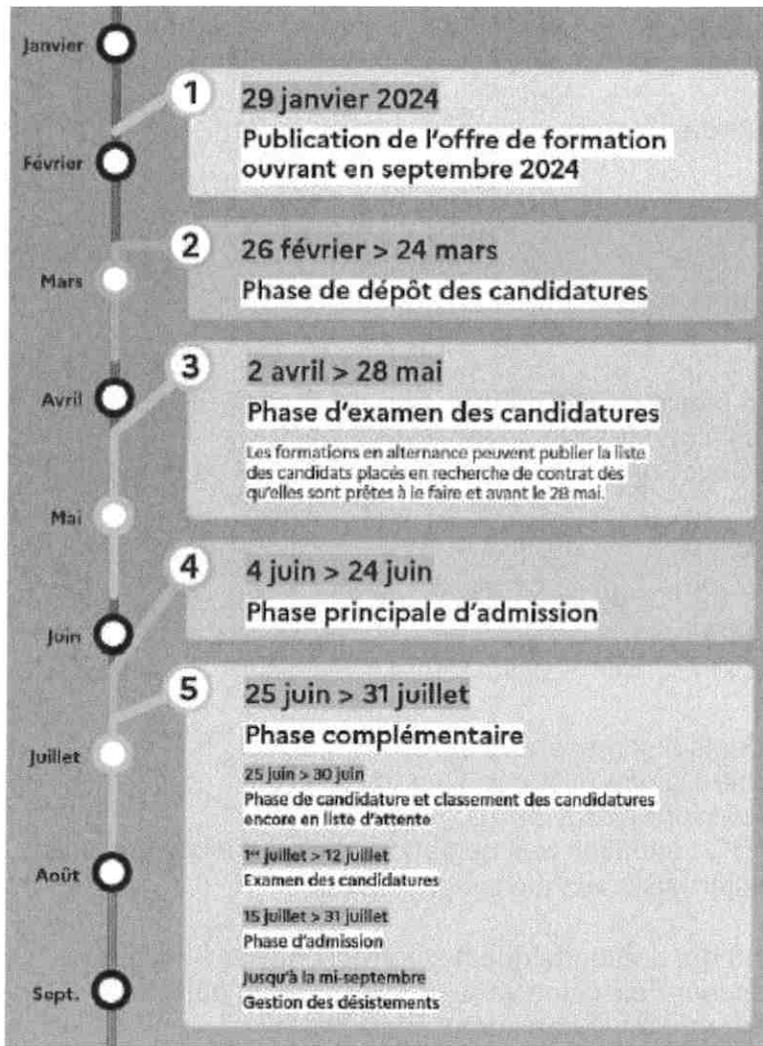
Consulter le calendrier 2024

- 1
 Je m'inscris et je formule mes vœux
Du 17 janvier au 3 avril 2024 →
- 2
 Dernier jour pour formuler mes vœux
Jedi 14 mars 2024 →
- 3
 Dernier jour pour compléter mon dossier et confirmer mes vœux
Mercredi 3 avril 2024 →

- Licences professionnelles :

- ✓ Période principale : - candidature du 15 mars au 26 avril
- Réponse au plus tard le 14 mai
- ✓ Phase complémentaire : - candidatures du 10 au 21 juin 2024
- Réponse au plus tard le 12 juillet

- Mon Master :



François Rigalleau signale que le calendrier de cette année conduit à un raccourcissement de la période d'examen des dossiers. Il faudra que les formations qui recourent à l'audition des candidat-e-s soient vigilantes. Le resserrement de la période des auditions va avoir un impact sur les disponibilités des salles pour ces auditions.

- Calendrier pédagogique 2024-25 :

Propositions validées en commission formation :

- ✓ **Une semaine d'accueil** : du lundi 2 au vendredi 6 septembre, selon le planning suivant : les réunions des mentions lundi, mardi et mercredi ; les réunions des options et parcours jeudi et vendredi.
- ✓ **Les cours du 1^{er} semestre** débuteront le lundi 9 septembre et se termineront en semaine 12 le vendredi 6 décembre, avec une 13^{ème} semaine du lundi 9 décembre au vendredi 13 décembre.

Ce calendrier est obligatoire pour toutes les formations (hors CCI et alternances) de l'UFR.

- ✓ **Examens du 1er semestre** des UE4 et UE6 de licence en décembre ; examens des UE disciplinaires de licence et examens de master en janvier.
- ✓ **Reprise des cours du 2nd semestre** le lundi 13 janvier 2024.

Souhait de distinguer deux calendriers :

1. Un calendrier pour les guides Psycho L1 (plage verte)
2. Un calendrier pour les autres formations (plage orange)

Une élue demande si on passe en APC nous sommes en contrôle continu intégral, il n'y a plus besoin de MCC ?

A cette question l'Assesseur Formation répond que le travail de groupe APC n'est pas finalisé.

✓ **Point vérification des MCC et fiabilisation Niveau 1 et 2 :**

- Messages individuels aux responsables de formations
- Réponses à Sophie Mazars et Noëlle Duport
- Sur différentes questions avant CFVU
- Remarque sur MCC : attention aux demandes de neutralisations pour l'an prochain consulter MCC avant enseignements.

Sophie Mazars et Noëlle Duport ont demandé que les corrections MCC leurs soient transmises aujourd'hui. L'assesseur Formation va leur demander un délai de quelques jours. Cela doit passer en CFVU dans deux semaines.

Il est demandé pour ceci aux membres du Conseil, d'apporter quelques éléments de réponses à l'Assesseur en début de semaines prochaines.

✓ **Point réforme des concours de l'enseignement :**

Le Directeur a rencontré la Présidente et Noëlle Duport le 13 mars qui ont donné quelques informations. La réforme est en cours, il doit être mis en place un groupe de travail composé de deux personnes par composante, dont l'Assesseur Formation, pour travailler sur 2 temporalités différentes :

1. Concours pour 2025
2. Période de transition

Puis :

3. Ouvrir dès le L1, une licence pluridisciplinaire qui préparera au concours d'EPE portée par l'INSP
4. Formation PSC qui devra être faite dès la licence 1, licence 2, licence 3

Le MEEF sera différent.

Les informations seront données au fil de l'eau. Les ministres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Education Nationale ont rencontré le premier ministre la semaine dernière.

L'Assesseur Formation précise qu'un texte a été voté en commission Formation avant la rencontre du Directeur de l'UFR avec la Présidente pour contester le caractère précipité de cette réforme.

À la lecture du texte des membres du Conseil remercient l'Assesseur pour sa rédaction.

À la question du périmètre du groupe de travail, le Directeur précise que sont concernées les QSP, SFA, SHA, Lettres et Langues, Sport, l'Assesseur Formation et une personne certainement en lien avec ces concours, des personnes des services centraux, la VP Formation.

Une réunion sera planifiée prochainement. Il est important de participer pour être acteur et faire des propositions concrètes.

La Présidente de l'UP est informée de l'ouverture du concours pour les L3 pour 2025. La position du gouvernement n'est pas claire mais il faut anticiper.

9. Point recherche :

- **Les actions interdisciplinaires de l'UFR (bilan provisoire) :**
Un retour très positif de la part des collègues qui sont venus aux cycles sur l'environnement et la journée de l'apprentissage sur la lecture savante, mais la question de la reconduction des cycles de ces conférences est posée au regard du travail que cela implique et du peu de participants aux conférences. La décision sera prise en commission recherche.
- **Les CRCT demandés pour 2024-2025 :** 11 demandes pour 3 ou 4 semestres qui pourraient être accordés.

Un ordre de priorités et de critères a été fixé en commission Recherche et sera formalisé lors du prochain Conseil UFR.

La priorité aux retours de congés maternité ou maladie est actée dans le but d'aider à remettre dans la recherche les collègues jeunes mères. La commission a également décidé d'appuyer les demandes des collègues qui se préparent à une HDR et ceux qui n'avaient pas eu récemment de semestre pour se consacrer à la recherche.

La commission a relevé que tous les dossiers étaient solides et présentaient des projets ambitieux.

- **L'aide à l'édition de l'UFR et de l'UP** : 7 dossiers sont déposés et seront examinés à la commission Recherche du 28 mars prochain, pour une enveloppe de recherche mutualisée de 6000€. Il n'y a pas de demande de publication dans les revues cette session.

✓ Nouveau point :

- L'Université est en train de revoir le partenariat avec les Presses Universitaires de Rennes (un des éditeurs de l'Université) : Nous passerions de 12 à 10 ouvrages édités par les PUR chaque année ;
- Un projet sur la numérisation en libre accès des ouvrages est à l'étude.

10. Questions diverses :

- Mise à disposition de salles, en particulier d'une salle informatique pour les étudiant.es de Master pour favoriser les travaux collectifs et l'entraide. Besoin étudié avec les demandeur.s.es et réponse apportée (cf point 5 du cr).
- Réfléchir à l'accueil spécifique pour les Masters (réel besoin).

La Responsable de la BU Michel Foucault répond qu'en centre-ville un équipement de type numérisable est prévu mais se pose le problème du local. Cela va demander un certain temps à être mis en place. Pour les Doctorants de SHA, un espace recherche en autonomie leur est accessible, en faire la demande.

Prochains rendez-vous :

- 28/03/2024 Commission Recherche
- 04/04/2024 Commission des Finances avec une partie de la commission Formation avec à l'ordre du jour les voyages pédagogiques.
- 11/04/2024 Commission Formation & Commission RI
- 16/05/2024 Commission Formation
- 06/06/2024 Conseil d'UFR

Le responsable des services,

Le Directeur,

Éric MARCEAU



La secrétaire de séance,
Agnès Joly

Jean Louis YENGUÉ



